

Grégoire LAURENTIN et Julien NABON

Notaires

6 Place Halma-Grand (angle A. Martin & Rue Th. Chollet) – ORLEANS
Téléphone : 02.38.53.24.72 - fax : 02.38.53.21.70 - etude-laurentin@notaires.fr

LISTE DES PIÈCES A FOURNIR PAR LE VENDEUR D'UN TERRAIN POUR LA PROMESSE DE VENTE

Liste des pièces à réunir préalablement à la mise en vente de votre bien :

- Titre de Propriété (l'acte d'achat et, le cas échéant, les titres de propriété antérieurs),
(nous vous précisons que si vous ne disposez pas de votre titre de propriété, nous en demanderons une copie au service de la publicité foncière facturée par l'administration fiscale, 15€ par document)
- Questionnaire de Vente à compléter par vos soins,
- Carte d'identité de chacun des vendeurs,
- Diagnostics Immobiliers,
- Dernière Taxe Foncière,
- RIB de chacun des vendeurs (indispensable pour le virement du prix de vente),
- Copie du tableau d'Amortissement du Prêt ayant servi à financer l'acquisition (s'il y a lieu),
- Si lotissement : appel de provision et cahier des charges ASL,

Si le bien est vendu loué à un fermier :

- Bail en cours,
- Coordonnées du fermier.

Si le bien est détenu par une SCI :

- Statuts à jour.